

Check-list pour un échange à l'international en mobilité cours 2022-2023

Avant de partir

- 1) Je fournis à mon université d'accueil les documents qu'elle requiert pour mon admission comme étudiant d'échange :

Remarque : chaque université peut demander des documents différents. Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de s'informer et de **les fournir dans les délais impartis, surtout si le départ est hors UE et qu'un visa d'études est nécessaire.**

Exemples de documents demandés :

- Mes relevés de notes
- Une attestation de mon niveau de langue ou, dans certains cas, un test officiel international (ex. IELTS, TOEFL, DELE)
- Mon passeport et/ou un document d'identité
- Une attestation d'assurance santé et voyage
- ...

- 2) Je fournis au SRI les documents nécessaires pour recevoir la bourse :

Obligatoire

- Ma **carte européenne d'assurance maladie** et – pour les départs vers des destinations hors Union Européenne, une copie d'une assurance santé (y compris hospitalisation) et de voyage
- Une copie d'un **document d'identité** ou mon passeport (si départ hors Union Européenne)
- La copie de mon **Learning Agreement** dûment rempli et signé trois fois : par moi, mon coordinateur académique et l'université partenaire. Ce document doit d'être rendu au SRI impérativement avant mon départ. (Idéalement pour la fin du mois de juin pour un échange au Q1, et pour la fin du mois de novembre pour un échange au Q2).
- Si je suis financé par une bourse Erasmus+, je passe mon **1^{er} test OLS** via un lien envoyé dans ma boîte mail UNamur

- Mon **contrat de bourse** complété et signé par moi et renvoyé au SRI

Selon ma destination

- J'envoie au SRI mon contrat de location si je pars en échange Belgica ou dans un pays limitrophe à la Belgique

Selon mon moyen de transport

- Si j'ai pris le train pour atteindre mon université d'accueil, j'envoie une preuve de mon ticket au SRI, afin de bénéficier de 50€ de « Green Tavel »

Pendant mon séjour

Obligatoire

- Dès mon arrivée, je fais signer mon **attestation de séjour d'arrivée** par mon université partenaire, que j'uploade sur Mobility Online
- Avant de partir, je fais signer mon **attestation de séjour de départ** par mon université partenaire, que j'uploade sur Mobility Online

Si je dois modifier mon Learning Agreement

- Si j'ai besoin de changer un ou plusieurs cours que j'avais inscrits sur mon Learning Agreement avant de partir, je dois procéder à un avenant. Il faut alors suivre la même procédure que pour la création de mon premier Learning Agreement en partant du document déjà existant (section « During the Mobility »)

Conseillé

- Je n'hésite pas à prendre des photos lors de mon échange, à rédiger à un carnet de bord relatant mon expérience, etc.

Après mon séjour

Obligatoire

- Si je suis financé par une bourse Erasmus+, je passe mon **2^{ème} test OLS** via un lien reçu dans ma boîte mail UNamur (sauf si j'ai atteint le niveau C2 lors de mon 1^e test OLS)
- Je complète mon **rapport de mobilité** via un lien que je reçois dans ma boîte mail UNamur

La 2^{ème} tranche de la bourse est versée à l'étudiant-e après son retour si les documents à envoyer **durant** et **après** son retour sont complétés.

Tous changements de dates ou problèmes éventuels doivent être communiqués au coordinateur
facultaire et au SRI.

Toute l'équipe des Relations Internationales de l'UNamur vous souhaite un bon séjour !